

VISIO - Temps de travail et disposition du télétravail dans la FPT

TQO161TEMP3

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Maîtriser la réglementation sur le temps de travail
- Appréhender les enjeux, règles et outils de mise en place du télétravail



Public Visé

- Gestionnaires de ressources humaines • Personnels d'encadrement et cadres



Pré Requis

Connaitre le statut de la fonction publique de niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

Maîtriser la réglementation sur le temps de travail
Appréhender les enjeux, règles et outils de mise en place du télétravail

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.

Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.

Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.

Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

• Cadre général

- Durée du travail
 - . Travail effectif
 - . Décompte annuel du temps de travail
 - . Garanties minimales
- Modalités d'aménagement et d'organisation
 - . Cycle de travail
 - . Amplitude collective et individuelle
 - . Horaires variables
 - . Temps partiel
 - . Congés (annuels, de formation...)
 - . Compte épargne temps (CET)
 - . Autorisations d'absence

• Dispositifs particuliers

- Astreinte, système d'équivalence d'heures, le cumul d'emploi, le cumul d'activités...

• Compétence de l'organisme délibérant et des organismes paritaires

• Dispositions du télétravail, du projet à sa mise en place concrète

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire expert en statut de la fonction publique

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation** : une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 -volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée Effectif Tarifs (net de taxes)

21.00 Heures

De 4 à 14 Personnes

Inter (Par personne) :

1 750.00

3 Jours

Inter Adhérent (Par personne) :

1 590.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org